

Annexe V
Règlement d'examen

		Pour les candidats en formation dans un établissement ayant fait l'objet d'une autorisation d'ouverture conformément à l'article 3 du décret n° 2011-995 du 23 août 2011 relatif au DSAA		Candidats individuels			
Unités		Forme	Durée	Forme	Durée		
U1A U1B U1C	Pôle humanités modernes E1A - Lettres et sciences humaines E1B - Philosophie générale de l'art et du design E1C - Histoires des arts, des sciences et des techniques	CCF	-	Ponctuel	0 h 50		
U2	Langue vivante étrangère - Anglais	CCF	-				
U3	Stratégie marketing et juridique	CCF	-				
U4	Cultures et pratiques techniques	CCF	-				
U5	Pratiques plastiques et médiation	CCF	-				
U6	Innovation, prospective et recherche	CCF	-				
U7	Laboratoire d'expérimentation et de recherche	CCF	-				
U8	Rapport de stage en milieu professionnel	CCF	-				
U9	Macro-projet	Ponctuel oral	0 h 50				
U10	Mémoire de recherche professionnel	Ponctuel oral	0 h 40			Ponctuel oral	0 h 40
U11	Mémoire en langue vivante - Anglais	Ponctuel oral	0 h 20			Ponctuel oral	0 h 20